

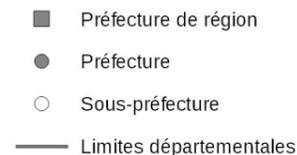
# ÉCONOMIE - Revenus médians disponibles par ménages en 2014

Revenu disponible annuel médian par unité de consommation (1)(2)



Communes soumises au secret statistique (3)

Echelons administratifs



En région Normandie, le revenu médian s'élève à 19 900€. La moitié des ménages disposent d'un revenu inférieur à ce montant.

La variable utilisée est la médiane du revenu disponible par unité de consommation : aux revenus déclarés fiscalement sont déduits les impôts directs et rajoutées les prestations sociales, et il est tenu compte de la structure des ménages fiscaux (nombre de personnes).

Précisions sur le calcul détaillé à l'adresse : [www.insee.fr/fr/metadonnees/sources/s1172](http://www.insee.fr/fr/metadonnees/sources/s1172)

(1) Une unité de consommation est définie en attribuant une pondération aux membres d'un même ménage considérant que les besoins de ce dernier ne s'accroissent pas proportionnellement à sa taille.

Définition d'une unité de consommation à cette adresse : [www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1802](http://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1802)

(2) Les classes de répartition sont définies à partir du revenu médian normand (moins de 90%, entre 90% et 100%, entre 100% et 110%, entre 110% et 120%, et plus de 120% du revenu médian).

(3) Le secret statistique assure la diffusion de données en protégeant l'anonymat des entreprises et des particuliers. Il s'agit généralement de données concernant les territoires dont la taille réduite désignerait explicitement des cas particuliers reconnaissables par le voisinage. Plus d'informations concernant le secret statistique à cette adresse : [www.insee.fr/fr/information/1300624](http://www.insee.fr/fr/information/1300624).

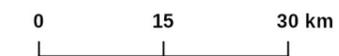
Sources :

IGN AdminExpress

INSEE Filosofi

Production :

Le 20/02/2018 - DREAL-NORMANDIE



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

